

## Hommage du Comité international

. En témoignage de gratitude pour l'effort inlassable poursuivi par M. Jakob Haug afin que soit honoré à Heiden le souvenir d'Henry Dunant, le CICR lui a décerné sa médaille d'argent.

En effet, M. Haug, alors qu'il présidait la Société d'histoire de Heiden, fut l'instigateur du monument élevé à la mémoire de Dunant ainsi que du musée qui lui est consacré et qui contient, outre divers objets personnels ayant appartenu à l'auteur du *Souvenir de Solférino*, des manuscrits et photocopies de documents. De nombreuses pièces intéressent les visiteurs à plus d'un titre, en particulier les lettres qu'écrivait Dunant à Rudolf Müller et qui font foi du travail si utile de ce dernier pour la réhabilitation de son ami. On trouve évoquées également de nombreuses personnalités du siècle dernier qui, du D<sup>r</sup> Altherr à Sonderegger, de Baumberger à la Grande Duchesse Maria Fedorowna, de Basting à Daae et Müller, intervinrent en faveur de Dunant.

Le musée fut inauguré en 1969 alors que le monument l'avait été en 1962 déjà. Il est dû à Charlotte Germann-Jahn et, par son symbolisme éloquent, il est l'une des œuvres les plus significatives érigées à la mémoire de Dunant.

La distinction décernée par le CICR à M. Jakob Haug lui fut remise, en juin lors d'une cérémonie organisée à Genève et au cours de laquelle le président du Comité international, M. Eric Martin, prononça une allocution dont voici les passages principaux :

*Henry Dunant s'est consacré sans réserve à ses semblables dans la détresse et qui avaient besoin d'être protégés. Ce n'est donc que justice si d'autres à leur tour œuvrent en sa faveur pour que son message humanitaire soit de mieux en mieux connu et compris.*

*Au cours d'une longue activité, où vous fîtes preuve d'un constant dévouement, vous avez réussi, cher Monsieur Haug, à ce que Henry Dunant lui-même et son œuvre soient estimés et honorés à Heiden, et qu'on les*

*connaisse au-delà de son dernier lieu de séjour. Cela grâce au monument érigé à sa mémoire et — je serais tenté de dire — « votre » musée.*

*Le Comité international de la Croix-Rouge vous est très reconnaissant pour tout ce que vous avez fait afin que soit honoré le souvenir de son fondateur. C'est pourquoi il vous a, en décembre 1975, décerné sa médaille d'argent, et c'est pour moi un grand plaisir que de pouvoir vous remettre cette distinction et vous adresser, à vous personnellement ainsi qu'à la Société d'histoire de Heiden, mes vives félicitations.*

## **Participations aux Conventions de Genève**

Par une déclaration du 29 avril 1976, parvenue au Gouvernement suisse le 21 mai 1976, le Gouvernement de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe a fait part au Conseil fédéral de l'adhésion de cet Etat aux quatre Conventions de Genève de 1949. Cette déclaration prendra effet le 21 novembre 1976.

D'autre part, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Etat indépendant depuis le 16 septembre 1975, a repris, par une déclaration de continuité, en date du 7 avril 1976, parvenue au Gouvernement suisse le 26 mai 1976, les engagements contractés par l'Australie, qui avait adhéré aux Conventions de Genève le 14 octobre 1958.

---